



MINISTERE de l'INTERIEUR
A l'attention de M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Affaire suivie par : M. François VILLETTE
Tél. : 04-67-34-72-46

Objet : Dégradation sécuritaire de la Métropole de Montpellier

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de vous alerter sur la dégradation sécuritaire touchant la Métropole Montpellier Méditerranée, et plus particulièrement sa ville-centre Montpellier qui nous préoccupe de jour en jour.

Nous avons suivi avec attention vos annonces faites à Nice avec Monsieur le Premier ministre, notamment sur le renforcement du partenariat de la police nationale avec les polices municipales, puis l'envoi de renfort confirmé à Lille.

A Montpellier, les renouvellements des instances municipales et métropolitaines ont été l'occasion de renforcer les contacts avec le préfet, la DDSP 34, la gendarmerie et jusqu'au Délégué Militaire Départemental de l'Hérault gérant le dispositif Sentinelle, dans une logique de dialogue et de volonté de co-construction des politiques de sécurité.

Cette même logique se retrouve dans le caractère collectif et transpartisan de la présente démarche qui démontre bien l'urgence et surtout la détermination sans faille à enrayer la montée préoccupante de la criminalité dans la capitale héraultaise.

La nouvelle équipe municipale a décidé de refonder en profondeur la police municipale pour la rendre plus compatible avec l'ensemble des forces de sécurité intérieures dans le cadre d'un partenariat constant et d'une coopération proactive et réactive. Notre police municipale n'entend pas être une unité supplétive de la police nationale, mais bien d'assurer pleinement sa mission de proximité et de tranquillité de l'espace public.

Or, et à l'instar des autres villes de France, nous ne pouvons pas nous substituer au pouvoir régalien de l'État en matière d'ordre public, de répression et de poursuite pénale.

Pourtant, vous n'êtes pas sans savoir que la Ville de Montpellier et sa métropole sont exposées à une très forte hausse des actes délictueux et criminels. Les trafics de stupéfiants, déjà profondément enracinés dans certains quartiers de la Ville et facilités par la proximité de l'Espagne et des ports sétois et marseillais, se sont étendus quasiment sur tous les secteurs géographiques. Des groupes mafieux ont investi certains secteurs de la ville entraînant des règlements de compte toujours plus violents.

Dans le domaine de l'atteinte aux personnes, l'expansion de la violence est telle que les attaques à l'arme blanche sont quasiment quotidiennes. Récemment, des légionnaires en permission ont été poignardés alors qu'ils portaient secours à un groupe de jeunes femmes attaquées sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle.

Il faut que vous sachiez que la délinquance dite « générale » a augmenté de plus de 6% en 2019 par rapport à l'année 2018 et la délinquance dite de « proximité » -à savoir les vols dans la rue et dans le tramway, les cambriolages – a progressé elle de plus de 7% par rapport à 2018.

Nous tenons à rappeler que l'engagement de M. le Préfet, de ses services, et au sens large des agents de la police nationale ne sont pas remis en cause tant le travail sur le terrain a été constaté et salué. Mais de l'avis même de tous les acteurs sur le terrain, les effectifs, inchangés depuis 2014 sont nettement insuffisants au regard de l'accroissement de la population sans précédent et sans équivalent de Montpellier, qui connaît la plus forte hausse démographique des 22 métropoles hexagonales d'après les derniers recensements de l'INSEE.

Nous avons pris l'engagement de créer une brigade des transports et une brigade du logement social. Dès les premières semaines, nous nous sommes engagés dans une démarche de coopération inédite entre les différentes forces qui agissent pour la sécurité des Montpelliéraines et des Montpelliérains. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de sentir que l'Etat est à nos côtés avec des moyens supplémentaires pour assurer la police de la sécurité du quotidien.

Dans cette optique, nous nous tenons à votre pleine disposition pour échanger avec vous sur ce sujet et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Michaël DELAFOSSE

Président de Montpellier
Méditerranée Métropole
Maire de Montpellier



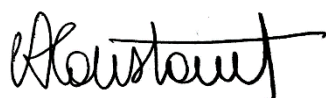
Sont également signataires, en soutien à notre demande, des parlementaires du territoire. (Ci-après)

Marie-Thérèse BRUGUIERE

Sénatrice de l'Hérault

Agnès CONSTANT

Sénatrice de l'Hérault



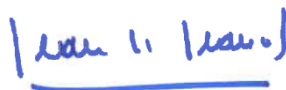
Henri CABANEL

Sénateur de l'Hérault



Jean-Pierre GRAND

Sénateur de l'Hérault



Coralie DUBOST

Députée de l'Hérault



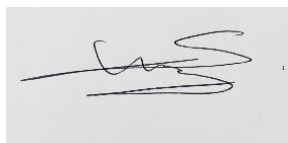
Muriel RESSIGUIER

Députée de l'Hérault



Nicolas DEMOULIN

Député de l'Hérault



Patrick VIGNAL

Député de l'Hérault

